



## Session extraordinaire de la Société botanique du Centre-Ouest

Association sans but lucratif fondée en 1888 et régie par la loi de 1901

### Corse du Sud

**Du samedi 27 avril au samedi 4 mai 2019**

Organisateur : **Guilhan PARADIS** - [guilhan.paradis@orange.fr](mailto:guilhan.paradis@orange.fr) avec la participation de Marie-Laurore POZZO DI BORGO

Secrétaire de session : **Antoine CHASTENET** - [antoine.chastenet@sbco.fr](mailto:antoine.chastenet@sbco.fr) - **06 52 68 24 18**

Réunion d'accueil : Apéritif de bienvenue offert le J0 **samedi 27 avril** à Hôtel Belambra, « Arena Bianca » à Propiano. Le car ira récupérer les participants au port et à l'aéroport d'Ajaccio le J0 et les y reconduira le J7.

Déplacements : autocar de 30 places, donc 28 participants maximum

Rendez-vous matinal : **8h00** sur le parking de l'Hôtel Belambra de Propiano

Hébergement : à la charge des participants, sauf pour **l'hôtel Belambra** - chambre double/515 € - chambre individuelle/720 €. Un pique-nique (à votre charge) peut être réservé, notamment pour le premier jour. Pour le camping, nous vous conseillons le camping Tikiti. (par contre, le camping sauvage est très déconseillé en Corse).

**Les inscriptions se font en ligne sur le site de la SBCO, onglet sessions**



#### Session Corse - 2019

Formulaire à joindre à votre règlement **après inscription sur <http://www.sbco.fr>**

Nom(s) et prénom(s) : .....

Adresse complète : .....

Code postal et ville : .....

Téléphone portable et mail : .....

- je joins à ce bulletin un chèque de **180 € (90 € pour les moins de 30 ans avec photocopie de la carte d'identité)** couvrant l'intégralité des frais de session **OU**  
 je joins à ce bulletin un chèque de **360 €** pour les participants à titre **professionnel** (seule inscription permettant de bénéficier d'un certificat de présence).

Auquel je rajoute, si je suis hébergé à l'hôtel Belambra :

- 515 €** par personne pour une chambre double (avec .....).  
 **720 €** par personne pour une chambre simple.

Note importante : Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'inscription **sur le site de la SBCO**. Les inscriptions doivent être rapidement confirmées par l'envoi d'un chèque à l'ordre de la SBCO. Seront prioritaires **les organisateurs de sessions passées et les volontaires pour la rédaction des comptes rendus placés en liste d'attente**. Vous devez être à jour de votre cotisation annuelle.

**DÉSISTEMENT** : pour éviter autant que possible les désistements tardifs : remboursement de 50% si annulation jusqu'à 30 jours avant la date de l'ouverture de la session. Pas de remboursement après cette date. Dans tous les cas, remboursement de 100% des frais de session si un remplaçant est trouvé.

Date : ..... Signature :

**UN chèque par session à envoyer avant le 26 janvier au Secrétaire de session :**

**Antoine CHASTENET - 11 chemin des Hibaudières - 44340 BOUGUENAI**

#### Programme (plus détaillé dans le livret guide)

J 0 - samedi 27 avril : réunion d'accueil à 18h00

J 1 - dimanche 28 avril : Grande île Sanguinaire (Ile Mezzu Mare) et pointe de la Parata

J 2 - lundi 29 avril : Site de Stagnolu-Tonnara, Plateau calcaire de Bonifacio : Pertusato, De Piantarella au golf de Sperone, Dépression inondable de Musella

J 3 - mardi 30 avril: île Lavezzu (réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio)

J 4 - mercredi 1<sup>er</sup> mai : Réserve naturelle des Tre Padule de Suartone, Dunes relictuelles du sud-est de Porto-Vecchio, Mare temporaire de Padulellu

J 5 - jeudi 2 mai : A1 : pont génois (Spin'a Cavallu) sur le Rizzanèse, A2 : 2 km au N de Zonza, A3 : vers 960 m, près de la Bocca (col) d'Illarata (base de l'étage montagnard, A4 : ancien delta de l'Osu, sansouires, cordon dunaire de Benedettu.

J 6 - vendredi 3 mai : A1 : site littoral de Capu Laurosù, A2 : circuit dans la vallée du petit fleuve Baracci avec de petits arrêts, A3 : terrasse graveleuse de Baracci, A4 : dune fixée de Tenutella, A5 : pointe de Porto-Pollo

Livret-guide : il sera envoyé imprimé à chaque inscrit, dès règlement des frais de session



Vallon Saint-Antoine, Pertusato (Bonifacio) © G. PARADIS